

Du Canal à l'Étang



Ville de Capestang

Bulletin d'informations municipales - Mai 2015



Chantier du Skate-park



Aménagements trottoirs



Travaux RD 11



Ateliers jeux vidéo à la médiathèque



Carnaval de l'école maternelle



Les 100 ans de Vincent Vallès



Repas des aînés



Rassemblement "je suis Charlie"



Valentin champion BMX (-16a)



Prix aux jeunes diplômés



Juniors de l'ABB XV champions régionaux



Goûter de TAP de fin de période



Expo TAP

A partir du 12 juin, une exposition des travaux réalisés par les enfants dans le cadre des TAP se tiendra à la Médiathèque de Capestang... Venez nombreux !





Capestanaises,
Capestanais,
Dans ce nouveau numéro, les questions financières sont à l'honneur, suite au vote du budget 2015.

Vous y trouverez beaucoup de chiffres, qu'il me semble important de porter à votre connaissance car en matière de gestion publique, la totale transparence est un principe avec lequel je ne transigerai jamais. L'argent public que j'ai, avec mon équipe, la responsabilité

de gérer est avant tout le vôtre, celui de vos impôts en tant que contribuable.

Cela dit, un budget n'est pas qu'un document administratif, une juxtaposition de chiffres. C'est avant tout la traduction d'une volonté politique, la matérialisation financière des engagements que j'ai pris devant vous il y a un an.

Comme vous le savez, le contexte n'est pas favorable aux finances publiques avec la baisse annoncée de 11 milliards d'euros des dotations de l'Etat jusqu'en 2017. Pour autant, nous avons choisi de maintenir un niveau d'investissement suffisant pour notre Commune, car l'investissement c'est la préparation de l'avenir. C'est le patrimoine de demain que nous transmettrons à nos enfants. Pour cela, nous avons mobilisé nos partenaires du Département et de la Région qui subventionnent largement les deux projets qui vont rapidement voir le jour : le nouveau skate-park et les deux nouveaux courts de tennis.

Nous tenons également à vous donner des informations sur les autres projets et actions en cours visant à améliorer le quotidien de tous : enfants dans les écoles, familles, usagers de l'espace public... Le service « Allo Mairie ! » vous permet désormais de faire part de vos demandes par un numéro vert gratuit : 0 800 0 34310 ! Je reste pleinement mobilisé, avec l'ensemble des Conseillers Municipaux, pour travailler chaque jour au développement de Capestang, pour valoriser ses atouts, tout en préservant l'authenticité et la qualité de vie qui nous sont chères.

Pierre POLARD
Maire de Capestang



Le budget, comment ça marche ?

La vie budgétaire d'une Commune est en deux parties : le fonctionnement et l'investissement.

La section « fonctionnement » regroupe toutes les opérations liées à la gestion du quotidien et la section « investissement » regroupe celles liées au long terme, à tout ce qui contribue à enrichir le patrimoine de la collectivité.

Les ressources de fonctionnement (principalement impôts locaux et dotations de l'Etat) servent à financer les charges de fonctionnement (frais généraux et de personnel principalement). L'excédent de ressources de fonctionnement par rapport aux dépenses de fonctionnement est appelé « Capacité d'Autofinancement brute » (CAF brute).

Cette CAF brute est d'abord utilisée pour rembourser les échéances des emprunts. Une fois les dettes payées, le reste vient s'ajouter à ce qui restait dans les caisses pour former « l'Autofinancement », qui est la ressource propre de la commune. A cela s'ajoute une compensation de TVA (la commune ne peut prétendre à la déduction de la TVA) et bien sûr des subventions, pour former les « recettes d'investissement » qui vont servir à financer les investissements. Le cas échéant, la commune pourra avoir recours à des emprunts supplémentaires.

3 Édito

4 Compte administratif 2014

6 Budget prévisionnel 2015

8 Travaux aménagements

9 Voirie - Espaces publics

10 Infos locales

11 Communauté de communes

12 Fête locale

Directeur de la Publication : Pierre POLARD - Rédaction : Service communication Mairie
Réalisation : Presse people Baillargues (34)

Mairie de Capestang

Place Danton Cabrol - 34310 Capestang

Tel: 04 67 49 85 95

Email : mairie@ville-capeatang.fr

Site internet : www.ville-capeatang.fr



ville de Capestang.

Horaires d'ouverture :

du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00
et de 13h30 à 17h30.

Le Compte Administratif (CA) regroupe les dépenses et les recettes réalisées pendant l'année écoulée.

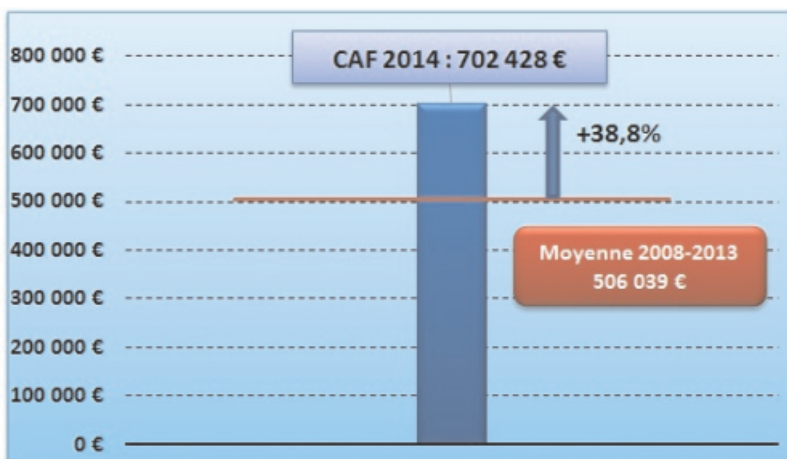
« Fonctionnement »

	REEL 2013	REEL 2014	Evolution
TOTAL DEPENSES (1)	2 299 255 €	2 373 735 €	3,2%
dont Charges à caractère général	587 165 €	606 050 €	3,2%
dont Charges de personnel	1 270 237 €	1 303 819 €	2,6%
dont Autres charges de gestion	330 338 €	341 092 €	3,2%
dont Charges financières	108 063 €	122 752 €	13,6%
TOTAL RECETTES (2)	2 979 636 €	3 076 164 €	4,0%
dont Impôts et taxes	1 417 241 €	1 500 372 €	5,9%
dont Dotations et participations	922 289 €	955 358 €	3,6%
CAF BRUTE (2)-(1)	680 381 €	702 428 €	3,2%

En 2014, les recettes de fonctionnement se sont élevées à 3 076 163,97€ contre 2 373 735,49 € pour les dépenses de fonctionnement, soit une CAF brute de 702 428,48 €, en hausse de 3,2% par rapport à 2013.

Une CAF brute en progression !

Malgré un contexte tendu pour les finances publiques et des charges nouvelles (mise en place des Temps d'Activités Périscolaires notamment), nous avons réussi à faire progresser la CAF brute, à un niveau supérieur de près de 40% à la moyenne de la période 2008-2013. Cela nous a permis d'autofinancer une partie des investissements.



DEPENSES

- Charges à caractère général** : ce sont les dépenses liées au fonctionnement quotidien des services (eau, énergie, fournitures, télécommunications, assurances, locations, honoraires...). Leur hausse est due majoritairement à un contrat de location d'un copieur signé début 2014.
- Charges de personnel** : leur hausse est due à l'évolution normale des carrières des agents, à l'embauche des animateurs TAP et de trois personnels en CAE pour les services Propreté et Comptabilité.
- Autres charges de gestion** : elles sont composées des indemnités des élus (identiques à 2013), de la participation au SIVOM et au Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS), ainsi que des subventions aux associations et aux écoles (incluant notamment la réactivation de la subvention pour les classes de découverte).
- Charges financières** : leur hausse est due aux intérêts de l'emprunt de 500 000 € contracté en 2013, par la précédente municipalité, pour financer la construction du centre médical. Cet emprunt, contracté sur 25 ans à un taux de 4,83%, a occasionné le paiement de plus de 23 000 € d'intérêts supplémentaires (pour 11 000 € de remboursement de capital). Sur 25 ans, il coûtera plus de 360 000 € d'intérêt...

RECETTES

☐ **Impôts et taxes** : leur hausse est due à l'augmentation des bases de la fiscalité locale. Par contre, **les taux votés par la Commune n'ont pas été augmentés**, comme nous nous y étions engagés. Il est à noter dans ce poste la hausse de près de 40 000 € de la Dotation de Solidarité Communautaire (reversée par la Communauté de Communes) et de 20 000 € du Fond de péréquation des recettes fiscales.

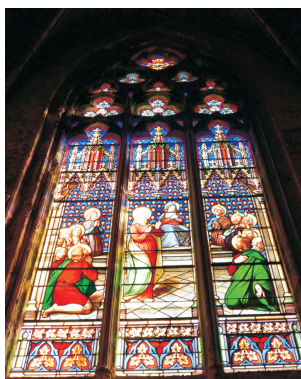
☐ **Dotations et participations** : la baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement (15 000 €) est compensée par la hausse de la Dotation de Solidarité Rurale (15 000 €) et de la Dotation Nationale de Péréquation (10 000 €)

« Investissement »

La section d'investissement fait apparaître des recettes à hauteur de 793 053,03 €, contre des dépenses qui s'élèvent à 1 191 878,16 € (dont 921 000 € de dépenses d'équipement).

Un centre médical coûteux !

Dans les dépenses, on note le poids important du centre médical, qui a occasionné 505 000 € de dépenses en 2014. A cela s'ajoutent les 51 000 € du parking, dont l'aménagement a dû être amélioré. Au total, la Commune aura déboursé plus de 1,2 millions d'€ pour ce projet depuis 2009 (en incluant l'achat du terrain pour plus de 300 000 €).



Malgré ce, nous avons néanmoins investi sur les rues et les chemins (71 500 €), l'aménagement des locaux de l'accueil de la Mairie et du poste de Police Municipale (15 000 €), l'achat d'un nouveau véhicule pour la Police Municipale (21 000 €), la dévégétalisation de la Collégiale (10 000 €), l'acquisition d'un radar pédagogique solaire (4 500 €)...



Sans oublier les travaux réalisés par les services techniques pour plus de 122 000 € : clôture de l'école élémentaire et du parking du centre médical, rénovation de l'appartement situé au-dessus de l'ancienne trésorerie, rénovation du local destiné à la Banque Alimentaire, aménagement des locaux de l'accueil de la Mairie et du poste de Police Municipale, la mise en accessibilité de l'espace public...et tous les autres travaux du quotidien.

Enfin, il ne faut pas oublier le remboursement du capital des emprunts à hauteur de 270 000 €.

Concernant les recettes, il est à noter un emprunt de 250 000 € sur 15 ans, au taux de 3,55% afin de boucler le plan de financement. Cet emprunt a été conclu dans de bien meilleures conditions que le précédent.

Enfin, nous avons obtenu le versement d'une subvention supplémentaire de 90 000 € du Conseil Général pour le financement de la rénovation de la RD11.



Budget prévisionnel 2015

Le budget 2015 s'inscrit dans un **plan pluriannuel** sur la période 2015-2020, que nous avons établi afin de garantir la cohérence des budgets avec notre feuille de route et nos possibilités financières sur l'horizon du mandat. Un budget n'est pas qu'une juxtaposition de chiffres, il doit s'inscrire dans une perspective, une dynamique et une volonté.

Des axes clairs, en cohérence avec notre feuille de route !

Préservation du pouvoir d'achat : pas de hausse des taux des impôts locaux, maintien de la baisse du prix de la cantine

Engagements pour les enfants et familles : amélioration de la garderie (locaux, horaires), qualité et gratuité des Temps d'Activités Périscolaires, pérennisation de la subvention aux classes de découverte

Priorité à la jeunesse et au sport : nouveau skate-park, création de deux courts de tennis, création d'une nouvelle aire de jeux en partenariat avec le Conseil Municipal des Enfants, aménagement des anciens vestiaires au stade

Soutien au tissu associatif : maintien du niveau des subventions avec une priorité aux associations du village

Amélioration de la propreté : optimisation du plan propreté des rues, achat d'un véhicule équipé d'un compresseur pour le nettoyage des rues et des places

Accessibilité et sécurité de l'espace public : finalisation des travaux de la RD11, installation de deux nouveaux radars pédagogiques, mise en accessibilité des trottoirs, travaux de voirie de proximité, entretien des chemins et des ruisseaux



Qualité de l'espace public : signalétique optimisée, plantations, cheminements et déplacements doux.

Planification des projets : étude sur l'accessibilité des bâtiments publics, programmation des travaux sur la Collégiale, études sur les secteurs de l'Ancien Hôpital et la Cave Coopérative, projet de l'aire de lavage, étude de faisabilité d'une chambre funéraire

« Fonctionnement »

Principales dépenses de fonctionnement :

	REEL 2014	BUDGET 2015	Evolution
TOTAL DEPENSES	2 373 735 €	2 590 239 €	9,1%
dont Charges à caractère général	606 050 €	627 500 €	3,5%
dont Charges de personnel	1 303 819 €	1 433 300 €	9,9%
dont Autres charges de gestion	341 092 €	413 450 €	21,2%
dont Charges financières	122 752 €	113 619 €	-7,4%

Charges à caractère général : l'évolution est principalement due à l'intégration du coût des fournitures et matériaux pour l'aménagement des anciens vestiaires du stade qui sera réalisé par les services municipaux.

Charges de personnel : leur hausse est due à l'évolution normale des carrières des agents, à l'impact en année pleine des embauches effectuées en 2014 (animateurs TAP, trois personnels en CAE pour les services Propreté et Comptabilité pris en charge par l'état entre 70% et 90% du SMIC brut selon les cas).

Autres charges de gestion : la hausse est principalement due à l'augmentation de la participation au SIVOM, liée à l'impact des travaux sur le réseau électrique dans le cadre du projet de réfection de la D11, ainsi qu'à la réaffectation de participations (Syndicat Mixte du Delta de l'Aude, Régie de Développement Local, Syndicat Mixte des Vallées de l'Orb et du Libron...) qui étaient jusqu'alors comptabilisées en « Charges à caractère général »

S'agissant des recettes, nous avons tablé sur une baisse de 3%, pour un montant prévu de 2 980 697 €.

Compte tenu des baisses annoncées des dotations de l'Etat, nous avons préféré être prudents dans l'établissement de ces prévisions. Nous pensons toutefois que la péréquation permettra d'atténuer cette baisse. **Cela dit, la baisse de la CAF brute qui en résulte mécaniquement a été prise en compte pour l'établissement du plan pluri-annuel. Il n'y aura donc pas de « mauvaise surprise » !**

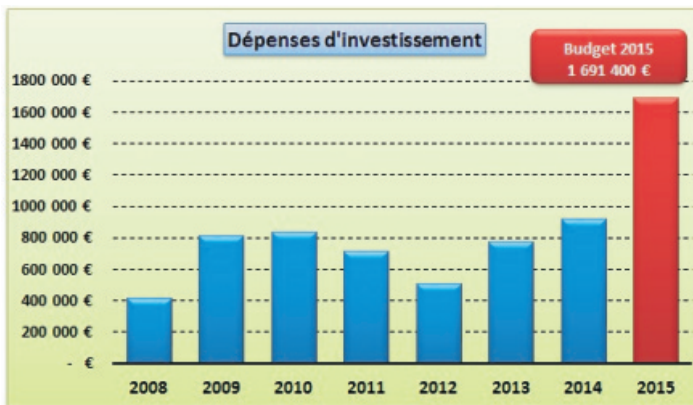
« Investissement »

Cette année, nous avons choisi de présenter le budget de façon à mieux visualiser les axes de notre programme :

Voirie / Espace public : 897 500 € dont 750 000 € pour la 1ère tranche de la Rd11

Bâtiments communaux / Equipements : 435 400 € dont 152 000 € TTC pour le skate-park (subventionné à hauteur de 62 565 €), 108 000 € TTC pour les courts de tennis (subventionnés à hauteur de 42 141 €), 35 000 € pour la nouvelle aire de jeux

Travaux en régie : 150 000 €



Divers : 71 000 € dont 21 000 € pour l'achat de deux minibus scolaires, 20 000 € pour l'achat d'un véhicule pour le service Propreté

Urbanisme : 67 000 € (modification PLU, Projets Urbains Partenariaux)

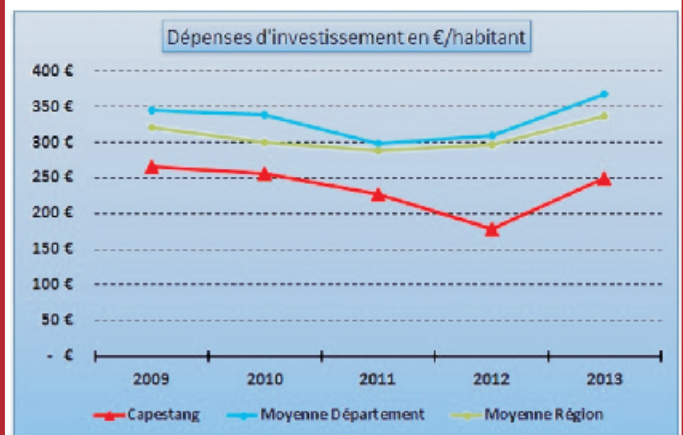
Espaces verts / Espaces naturels : 40 000 € dont 20 000 € pour les plantations et 20 000 € pour l'entretien des fossés et ruisseaux

Patrimoine : 20 000 € (étude Collégiale et travaux d'urgence)

Soit un total de dépenses d'équipement prévu de 1 691 400 €, à comparer aux 921 000 € engagés en 2014, aux 772 000 € de 2013, aux 509 000 € de 2012...

Les travaux de la D11 ont fait l'objet d'un financement par emprunt à hauteur de 600 000 € sur 20 ans au taux de 3,03 % dont le remboursement débutera en 2016. Dans la mesure où cet investissement global (1ère et 2ème tranche) a vocation à durer plus de 20 ans, le choix a été fait d'en répartir une part significative de la charge sur une durée équivalente sous la forme d'un emprunt.

Analyse des finances sur la période 2009-2013



Un retard important en matière d'investissement !

Les services de la Direction Générale des Finances Publiques ont réalisé une analyse des comptes de la Commune sur la période 2009-2013. Extrait : « **Sur la période, les dépenses d'investissement se situent très en deçà des dépenses réalisées par les communes de la même strate au niveau départemental et régional.** »

Le budget 2015 a pour ambition de commencer à rattraper ce retard afin de doter notre village des équipements et des services nécessaires à son développement et au bien-être de tous.





Rd 11 : fin des travaux !

Avec la finalisation de la chaussée de la 2ème tranche, la traversée de la Commune est enfin terminée. Avec une qualité visuelle améliorée, la RD11 ainsi modernisée permettra une meilleure cohabitation des

usagers. Nous avons fait notre possible pour répondre aux attentes des riverains (particuliers et commerces) par des ajustements au projet initial.



Avenue de la République : une nécessité !

Après examen du schéma directeur « Eau potable », il s'est avéré que la rénovation du réseau de l'Avenue de la République faisait partie des travaux à effectuer en priorité 1, donc au plus tôt. Il est regrettable que ces travaux n'aient pas été planifiés lors de la décision (en 2012) de rénovation du réseau d'assainissement de

cette avenue. Cela aurait évité d'ouvrir à nouveau la chaussée, engendrant des désagréments pour les riverains.

Les travaux d'un montant de 124 000 € HT ont été subventionnés à hauteur de 45% par le Conseil Général et l'Agence de l'Eau.



Pôle sportif et de loisirs : des réalisations et des subventions !

L'aménagement du pôle sportif prend forme avec le début du chantier du nouveau skate-park qui verra le jour courant mai. Concernant les deux courts de tennis, le choix de l'entreprise a été arrêté, les travaux débuteront rapidement pour une mise en service début juin 2015.

Skate-park : 127 000 € HT subventionné à 50%
Tennis : 90 000 € HT subventionné à 47%



Sur ce secteur, une première tranche de 13 arbres ont été plantés en bordure du ruisseau « Saint Laurent », permettant d'envisager un lieu de promenade agréable sur ces berges aménagées par les services techniques.

Budget Eau



L'année 2014 a vu la fin des travaux d'assainissement, avec l'inauguration de la station d'épuration le 27 septembre.

2014 : **2 millions d'€ ont été investis !** dotant la Commune d'un système d'assainissement susceptible d'accompagner son développement. 894 365 € de subvention ont été encaissés (Etat, Département, Région, Agence de l'Eau) ainsi que 656 297 € de remboursement de TVA. Un emprunt de 400 000 €, négocié en 2013, est venu compléter le montage financier.

2015 : année de consolidation !

Ce sera l'occasion de finaliser l'encaissement des subventions à hauteur de 315 000 €, qui viendront renforcer l'assise financière du service Eau potable et Assainissement. Il sera ainsi possible d'envisager sereinement les investissements nécessaires à l'avenir pour poursuivre la modernisation des réseaux, dans le cadre de schémas directeurs en cours de finalisation.

Bien entendu, la baisse de la surtaxe Assainissement de 50 centimes décidée en 2014 est maintenue pour 2015.

Une attention portée au patrimoine du quotidien !

Nous tenons à rappeler que le cadre de vie du quotidien est un patrimoine commun à tous qui doit être amélioré en priorité. **Suite aux visites de terrain organisées par les élus, la réalisation des actions d'amélioration se poursuit, prise en charge par les services techniques.** Marquages au sol, grilles de caniveau, bétonnage de trottoirs, abaissements des bordures de trottoirs...la liste est longue des réalisations déjà effectuées et vous pouvez le constater près de chez vous !



Radars pédagogiques : un dispositif complet !

Avec l'acquisition de deux nouveaux radars pédagogiques, le dispositif est maintenant opérationnel. Venant compléter celui installé à l'entrée du village au niveau du cimetière, un est positionné avenue de Nissan. Le troisième sera déplacé régulièrement afin de faire prendre conscience des vitesses excessives à divers endroits.



Eclairage public : à votre disposition !

Pour tout problème lié à l'éclairage public, n'hésitez pas à appeler le numéro vert.

Pour plus d'efficacité, un point bimensuel sur le traitement de vos demandes a été mis en place avec le gestionnaire du service.

Les écoles : Des trajets plus agréables !

La Commune a fait récemment l'acquisition de deux minibus (achetés d'occasion 10 500 € TTC chacun), exclusivement réservés aux services municipaux.

Ils seront utilisés pour assurer le transport des enfants de l'école maternelle vers le restaurant scolaire situé à l'école élémentaire.

Avec ces véhicules plus modernes, les trajets de nos enfants seront effectués dans de meilleures conditions de sécurité et de confort.

Le plus ancien des minibus actuels a été revendu. Le minibus "publicitaire" sera désormais destiné au prêt aux associations.



Restaurant scolaire : confort et qualité !

Le nombre de plus en plus important d'enfants de la maternelle rendait difficile l'organisation de deux services dans la salle habituelle de restaurant. **Les « dames de la cantine » (comme disent nos enfants !) ont donc eu l'idée d'organiser le repas des plus petits dans la salle « polyvalente » de l'école.** Cette salle a été rapidement réaménagée par les services techniques pour la rendre plus accueillante et conforme aux règles sanitaires. **Nos enfants peuvent à présent profiter de leur repas dans de bonnes conditions !**

Pour améliorer encore la qualité des repas de nos enfants, nous avons fait le choix de rompre le contrat

avec le fournisseur actuel et de lancer un appel d'offres pour le choix d'un nouveau prestataire.

Nous serons bien sûr particulièrement attentifs à la qualité nutritionnelle des repas, mais aussi à l'aspect gustatif et « plaisir », car le repas doit aussi être un moment agréable !

Projet Educatif Territorial (PEDT) : fédérer les actions !

Le PEDT est en cours de finalisation. Ce document formalise une démarche permettant de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école, organisant ainsi, dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité des temps éducatifs.

N'oublions pas que le versement de l'aide de l'Etat pour les nouveaux rythmes scolaires (plus de 28 000 €) est conditionné à la validation du PEDT par les services de l'Etat.

Centre médical - Médecin généraliste : la recherche continue !

Nous poursuivons notre recherche d'un médecin généraliste susceptible de s'installer au centre médical. Malgré nos actions (annonces sur des sites spécialisés, courriers à l'ensemble des facultés, conseils de l'ordre, syndicats, hôpitaux...), cette recherche est toujours infructueuse. Toutefois, nous ne baissons pas les bras car il est primordial de maintenir sur notre territoire des services de santé de proximité.



Une réunion avec le Directeur Adjoint de l'Agence Régionale de Santé (ARS) Languedoc-Roussillon a été organisée, suite à un courrier du Maire à la Ministre de la Santé. La problématique de Capestang est désormais identifiée par l'ARS. Nous avons convenu que le Directeur Adjoint de l'ARS, avec plusieurs membres de son service, viendrait à Capestang pour animer une réunion en direction des professionnels de santé afin d'envisager des solutions pour débloquer la situation et remettre sur les rails ce projet très mal engagé.

Par ailleurs, le Maire a écrit à l'ensemble de ses collègues des Communes héraultaises de 1000 à 4000 habitants pour recenser celles qui connaissent les mêmes difficultés. Plusieurs ont déjà répondu à cet appel, afin d'envisager des moyens d'actions collectifs.

Gendarmerie

Un projet pour que la brigade de Capestang reste à Capestang !

Avec l'aide d'un bureau d'étude, nous avons élaboré un avant-projet répondant aux besoins de la brigade de Capestang. Situé à l'entrée Est de la Commune (en face Intermarché), sur des terrains propriété du Conseil Général, ce projet permettrait de répondre aux attentes en matière d'espace et d'accès.

Le dossier a été transmis au Commandant de Région qui l'a à son tour transmis à la Direction Générale de la Gendarmerie Nationale qui devra statuer sur les suites à donner. On peut noter que le Commandant de Région a salué la qualité de notre projet, ce qui permet d'être raisonnablement optimiste...sans pour autant crier victoire !

Plan Local d'Urbanisme (PLU) - Zone Agricole : déblocage en cours !

Aujourd'hui, le règlement de la Zone Agricole du PLU n'autorise aucune construction nouvelle. De ce fait, l'activité agricole est « bloquée » à Capestang. Les préoccupations exclusivement patrimoniales et paysagères qui ont conduit à cette situation ne doivent pas faire oublier que l'agriculture est une activité économique et qu'elle a besoin d'évoluer, de se moderniser... Bref, elle a besoin de vivre !

Pour remédier à cette problématique une démarche de modification du règlement de la zone Agricole est en cours. Dans le cadre de la Commission Agricole Municipale, les professionnels sont largement associés.

Repas des Aînés

Le repas des aînés a eu lieu mardi 17 février 2015 à la salle polyvalente de Capestang. Le repas des aînés, un moment de convivialité incontournable pour les capestanais. Mais aussi un remède antimorosité que les présents ont vécu avec bonne humeur. Le repas concocté par Aubin Vie a été un régal et le trio « génération musette » a fait virevolter les couples avec entrain. En un mot une réussite ! Une amorce du Carnaval d'antan que peut-être les jeunes générations vont mettre au goût du jour !



Point Information Jeunes (PIJ) : des nouveaux locaux à Capestang !

La Communauté de Communes a fait l'acquisition de locaux à Capestang (le « Petit Nice » situé place Ferrer) pour y implanter les nouveaux locaux du PIJ et du Relais des Services Publics (aujourd'hui dans des préfabriqués à côté du camping). **Cet investissement de 200 000 € va permettre de créer un pôle de services en cœur de village.**



Port de Capestang : retour en gestion publique !

Après plusieurs années d'une gestion approximative par un prestataire privé (filiale le Véolia), la gestion du Port de Capestang a été reprise directement par la Communauté de Communes le 15 avril 2015. Cela nous permettra d'avoir plus de poids sur la gestion de cet outil de développement touristique important.

Office de Tourisme : fusion et nouvelle gestion !

A compter du 1er juillet 2015, les Offices de Tourisme du Canal du Midi et du Saint-Chinianais fusionneront. Cette nouvelle structure, en phase avec le nouveau périmètre de la Communauté de Communes, sera gérée sous forme d'Établissement Public Industriel et Commercial (EPIC). Ce statut a été préféré au statut associatif précédemment utilisé. Cela permettra plus d'efficacité dans la gestion et la prise de décision par les élus, tout en associant bien sûr les professionnels.

Développement Economique : des actions à mener !

Afin de structurer le service, le choix a été fait de recruter une chargée de mission, (originaire de Capestang). Elle établira un diagnostic économique du territoire afin d'identifier les atouts, les faiblesses et les enjeux du territoire, avec l'appui d'un bureau d'études. Elle assurera la promotion du territoire auprès des entreprises et des porteurs de projets, afin de susciter des implantations d'activités. Elle assurera également l'assistance au montage de dossiers de subventions, d'aides diverses...

Urbanisme : nouveau service d'instruction des permis !

A compter du 1er juillet 2015, les services de l'Etat n'instruiront plus les permis de construire pour le compte des Communes. C'est la Communauté de Communes qui prendra le relais. Pour cela, il faut d'ici là structurer un service opérationnel. C'est le rôle d'un chargé de mission "urbanisme" (originaire de Puisserguier), recruté récemment.

VEILLE SOCIALE ET SANITAIRE :

L'inscription des personnes isolées les plus vulnérables (personnes âgées, handicapées...), domiciliées sur la Commune de Capestang, est souhaitable afin de pouvoir leur apporter conseils et assistance en cas d'événements exceptionnels (canicule, grands froids, épidémies...) Pour vous-même ou l'un de vos proches, vous pouvez contribuer à ce geste de prévention et de solidarité citoyenne en demandant l'inscription au registre des personnes fragiles isolées auprès de la Mairie ou en téléphonant au 04 67 49 85 90.

Fête d'août : trois piliers pour bâtir une nouvelle organisation

La préparation de la fête d'août donne lieu à un dialogue avec les associations participantes.

Le cadre fixé par la municipalité repose sur 3 piliers : un budget au plus juste des besoins, une durée de 3 jours (au lieu de 4), et la reconduction de la charte de qualité mise en place en 2014.

Compte tenu des économies financières qui s'imposent aux budgets communaux, il a été fait le choix de fixer un budget de 15 000 € (plus de 20 000 € en 2014) incluant la participation au financement des animations, la sécurité (vigiles), la propreté (toilettes). Ne sont pas comptés la mise à disposition des agents municipaux pour l'installation, les tournées supplémentaires de la Police Municipale...



La durée de 3 jours résulte partiellement de ces contraintes financières. (il s'agit toutefois d'offrir des spectacles de qualité aux capestanais et aux capestanaises). Ensuite, il y a aussi la prise en compte de la tranquillité publique, dans la mesure où nous conservons cet événement au cœur du village.

Enfin, la charte de qualité a permis en 2014 des améliorations significatives en matière d'hygiène, de respect du voisinage et de sécurité. Il convient de la reconduire et l'améliorer encore.

Il a été demandé aux 4 associations sportives et culturelles participantes (Rugby, Handball, Football, Foyer Rural) de s'organiser, notamment sur le site de la place Jean-Jaurès. **Organiser la fête sur la place centrale du village a du sens.** Cela permet aux associations de pouvoir bénéficier d'animations sur une grande scène, gage de meilleure qualité pour les spectateurs.

L'association « Les Bracéjaïres » conserve son site « historique » de la place du Millénaire.

Dans notre politique festive, la fête d'août n'est pas la seule possibilité pour contribuer à l'animation du village. D'autres périodes de l'année peuvent être mises à profit pour d'autres types de manifestations : carnaval, soirées festives ponctuelles, vides-greniers.... »

« Moustique tigre, le retour ? Un phénomène progressif.

Le « moustique tigre » *Aedes albopictus* commence à redevenir actif. Les premiers oeufs ont commencé à sortir d'hibernation dès mi-mars, et la majorité ont éclos vers mi-avril. Les premiers moustiques adultes commencent à piquer fin avril. On estime que 80 % des « gîtes » de reproduction se trouvent à l'intérieur des domiciles privés, dans de petites collections d'eau, propre comme sale, sur les balcons, loggias et terrasses, dans les cours et jardins...

Dès maintenant, le premier conseil à suivre consiste à supprimer ou à gérer ses eaux stagnantes : « Soyez secs avec les moustiques ! ».



Propreté - Voirie
Espaces verts
Eau du Canal

ALLO ! Mairie

▶ N°Vert 0 800 0 34310

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

Numéro Vert

Depuis le 30 mars, **ce nouveau service permet d'enregistrer et de traiter rapidement vos demandes en matière de Propreté, Voirie, Espaces verts et Eau du Canal.**

Il suffit d'appeler le numéro vert gratuit. Votre demande sera enregistrée dans un nouveau système informatique permettant d'en assurer la traçabilité et sa transmission rapide aux services techniques.

Mairie de Capestang - Place Danton Cabrol - 34310 Capestang

Tel : 04 67 49 85 95 - Email : mairie@ville-capeatang.fr - Site internet : www.ville-capeatang.fr